



Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

**Comité directeur pour l'éducation au service
du développement durable de la Commission
économique pour l'Europe****Dix-huitième session**

Genève, 25 et 26 mai 2023

**Rapport du Comité directeur pour l'éducation au service
du développement durable sur sa dix-huitième réunion****I. Introduction**

1. La dix-huitième réunion du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) s'est tenue en mode hybride les 25 et 26 mai 2023 à Genève.

A. Participation

2. Des délégations de 33 États membres de la CEE ont assisté à la réunion : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Ouzbékistan, République de Moldova, Roumanie, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tadjikistan et Ukraine.

3. Des représentants du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) étaient présents.

4. Des représentants du Bureau du programme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Bichkek, du Centre régional pour l'environnement en Asie centrale (CAREC), du réseau Global Education Network Europe (GENE) et de l'Union européenne ont également participé à la réunion.

5. Des représentants des organisations non gouvernementales (ONG) et des établissements d'enseignement ci-après ont pris part à la réunion : International Schools Association, Academia (Suisse), Génération Maastricht, Planet'ERE (France), Partnership Network « Education for Sustainable Development in Ukraine », « Women and children of Ukraine – our future », Réseau CEE des jeunes pour l'éducation en vue du développement durable, Society for Sustainable Living/ECO-Forum européen (Tchéquie), Centre régional d'expertise Ecodemia (Biélorus), Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE) (Grèce), Education and Teacher Training Agency (Croatie), Université de Bolton, Université du Gloucestershire



(Royaume-Uni), Académie écologique d'État pour l'enseignement supérieur et la gestion du Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles (Ukraine), Université d'État Ilia (Géorgie), Université d'État du Kirghizistan I. Arabaev (Kirghizistan), Université internationale de La Rioja (Espagne), Université de Malte.

6. Des experts indépendants d'Allemagne, de l'Équateur, d'Irlande, du Royaume des Pays-Bas et d'Ukraine et des représentants de Playmob Limited (Royaume-Uni) ont également participé à la réunion.

B. Adoption de l'ordre du jour

7. Le Comité directeur a adopté l'ordre du jour de sa dix-huitième réunion tel qu'il figurait dans le document ECE/CEP/AC.13/2023/1.

II. Résultats de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement (Nicosie, 5 octobre 2022)

8. Le Comité directeur a été informé des principaux résultats de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement, qui s'est tenue à Nicosie, le 5 octobre 2022, dans le cadre de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Nicosie, 5-7 octobre 2022). Soulignant l'importance de la Conférence ministérielle de Nicosie, la Présidente du Comité directeur a mis en évidence les principaux résultats, notamment l'adoption du Cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 (ECE/NICOSIA.CONF/2022/10), la Déclaration ministérielle de Nicosie sur l'éducation en vue du développement durable (ECE/NICOSIA.CONF/2022/11) et un programme d'activités pour la période à venir.

9. Le Comité directeur a pris note du compte rendu détaillé de la troisième Réunion de haut niveau présenté par la Présidente. Prenant acte de l'adoption du Cadre d'application et de la Déclaration ministérielle sur l'éducation en vue du développement durable, le Comité directeur a affirmé sa volonté d'aligner ses activités sur les objectifs stratégiques présentés lors de la Conférence ministérielle de Nicosie.

10. Le Comité directeur a estimé que les activités présentées étaient essentielles pour promouvoir les objectifs énoncés dans la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable et s'est déclaré prêt à contribuer activement à la réalisation effective de ces objectifs.

III. Application de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe pour l'éducation en vue du développement durable

A. Progrès accomplis dans l'application de la Stratégie : point sur les dernières avancées (politiques, mesures, programmes, initiatives) au niveau national

11. La Présidente a ouvert le débat en soulignant à quel point il importait d'évaluer périodiquement l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (EDD). Le Comité directeur a reconnu que le lancement du cinquième cycle de rapports obligatoires avait initialement été programmé pour la fin de 2023 au plus tard, mais la Présidente a fait savoir au Comité qu'il avait été proposé de reporter ce lancement à 2024 afin de laisser aux équipes nationales et aux experts le temps de se doter des capacités nécessaires et de prendre connaissance de la version révisée du modèle de rapport. La Présidente a souligné que cette question serait examinée au titre du point 5 de l'ordre du jour relatif aux préparatifs du prochain cycle de rapports obligatoires (2021(2025) dans le cadre de la Stratégie.

12. La Présidente a communiqué au Comité directeur des informations concernant le prochain cycle de rapports et présenté l'approche choisie pour obtenir des informations à jour sur les activités et initiatives nationales. Afin de faciliter le suivi des progrès réalisés dans l'application de la Stratégie, les pays ont été invités à informer le Comité des principales activités et initiatives qu'ils ont menées depuis la dix-septième réunion du Comité directeur (Genève, 30 et 31 mai 2022), en s'attachant en particulier à montrer la façon dont les stratégies nationales en matière d'EDD permettent de prendre en compte les faits nouveaux et les obstacles dans la région, sur la base des quatre volets prioritaires du nouveau Cadre d'application pour la période 2021-2030 (enseignement de qualité et EDD ; approche paninstitutionnelle et EDD ; éducation numérique, technologies de l'information et EDD ; et entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) ainsi que de la question transversale du rôle de la jeunesse dans l'EDD.

13. Plusieurs pays (Arménie, Autriche, Chypre, Géorgie, Israël, Roumanie, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni, Tadjikistan et Ukraine) ont exprimé leur souhait d'informer le Comité directeur des principales activités et initiatives qu'ils avaient menées depuis sa dix-septième réunion.

14. Une représentante de l'Arménie a présenté des éléments de réflexion sur les stratégies nationales pour l'EDD, lesquelles influençaient les évolutions et l'apparition de difficultés, notamment les modifications apportées à la loi sur l'enseignement et l'éducation à l'écologie et l'importance qu'il y avait à intégrer le cadre national relatif à l'éducation à l'environnement dans les programmes d'enseignement des différents niveaux.

15. Un représentant de l'Autriche a rendu compte des progrès de l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable en 2022 et 2023, notamment des progrès réalisés et des mesures prévues dans le cadre du système d'éducation formelle, présenté des exemples de bonnes pratiques dans le secteur non formel de l'éducation et dans la mise en œuvre des volets prioritaires 3 (Éducation numérique, TIC et EDD) et 4 (Entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) et concernant la promotion de la participation des jeunes par la coopération.

16. Une représentante de Chypre a fourni des informations récentes sur les dernières avancées dans l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable à Chypre, notamment la révision de la Stratégie nationale pour l'EDD et la transition verte à l'horizon 2030, qui est basée sur les quatre volets prioritaires du nouveau Cadre d'application de la Stratégie à l'horizon 2030 et sur d'autres programmes relatifs à la mise en œuvre de l'EDD aux niveaux mondial, régional et infrarégional.

17. Une représentante de la Géorgie a présenté des informations à jour sur les initiatives menées au niveau national afin de contribuer à l'application du nouveau cadre stratégique pour l'EDD, notamment les priorités de la nouvelle Stratégie nationale pour l'éducation et la science (2022-2030), la révision des critères autorisant les établissements d'enseignement à pratiquer le développement durable au niveau paninstitutionnel et au niveau des programmes et le nouveau programme d'enseignement scolaire et de formation professionnelle basé sur les compétences pour les directeurs d'établissement et les enseignants.

18. Une représentante d'Israël a communiqué des informations sur la nouvelle politique d'éducation aux changements climatiques appliquée par le Ministère de l'éducation et le Ministère de la protection de l'environnement, notamment en donnant des détails concernant les programmes scolaires, la formation professionnelle des enseignants, la promotion des initiatives des étudiants concernant les changements climatiques, les événements marquants qui sont l'aboutissement d'un processus d'apprentissage conduit pendant toute l'année scolaire, les partenariats, l'élaboration d'un programme relatif aux changements climatiques, et la participation à des activités internationales et d'autres activités importantes dans ce domaine.

19. Une représentante des Pays-Bas a présenté les faits nouveaux, notamment l'élaboration du nouveau programme stratégique, le Programme national pour l'économie circulaire 2023-2030¹, dont le chapitre 4.7 traite de l'éducation à la transition vers une économie durable et circulaire et de l'élaboration d'une stratégie à l'horizon 2030 qui est alignée sur les objectifs de développement durable, qui doit être appliquée par le Groupe de travail interministériel pour le développement durable selon l'approche paninstitutionnelle et qui concerne à la fois l'éducation formelle et l'éducation informelle. Le programme devait être lancé à la fin de 2023. Le Comité a également été informé d'autres programmes et activités organisés en 2022, tels que la Semaine nationale de l'éducation à l'économie et l'Agenda pour l'inclusion de la nature 2.0².

20. Une représentante du Tadjikistan a rendu compte des objectifs des principaux programmes et stratégies pertinents, notamment de la Stratégie nationale pour le développement de l'éducation de la République du Tadjikistan à l'horizon 2030³, la Stratégie nationale de développement de la République du Tadjikistan à l'horizon 2030⁴ et le Programme d'État pour l'éducation à l'écologie.

21. Une représentante du Partnership Network « Education for Sustainable Development in Ukraine » a parlé de l'engagement de la jeunesse ukrainienne dans des activités tournées vers la relance verte, des initiatives et innovations entrepreneuriales et des résultats obtenus et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'EDD.

22. Une représentante du Département de l'éducation du Royaume-Uni a présenté la Stratégie sur la durabilité et les changements climatiques⁵ publiée en 2022 et expliqué comment cette stratégie était alignée sur la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable, avec un accent particulier sur le développement de la Stratégie, la vision, les objectifs, les domaines d'action, les principales initiatives et les partenariats.

23. Une représentante du Kirghizistan a décrit les problèmes rencontrés pour assurer l'EDD, particulièrement au niveau préscolaire, et les efforts que le Gouvernement déployait afin de remédier aux déficiences et aux difficultés à tous les niveaux du système éducatif.

24. Une représentante de l'Espagne a informé le Comité des progrès accomplis dans l'application de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable depuis la précédente réunion, notamment en présentant le cadre stratégique et de planification de base pour l'application de l'EDD, qui s'appuyait sur la nouvelle loi organique relative à l'amélioration de la qualité de l'enseignement approuvée en 2020 par le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, et a communiqué les détails des actions menées par le Gouvernement dans le but d'appliquer la Stratégie aux niveaux formel, non formel et informel pour la période 2021-2025 dans les six domaines prioritaires dans le cadre d'une coopération interministérielle. L'intervenante a également décrit les progrès réalisés et les activités menées dans les quatre volets prioritaires du Cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 et communiqué d'autres détails pertinents et les projets à venir.

25. Une représentante de la Roumanie a présenté les faits nouveaux survenus depuis la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement et présenté les stratégies, actions et programmes récents mis en œuvre dans le pays, comme le cadre stratégique pour une éducation verte et les mesures prises à l'échelle nationale dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de la transition verte.

¹ Consultable à l'adresse : www.government.nl/documents/reports/2023/09/27/national-circular-economy-programme-2023-2030.

² Consultable à l'adresse https://issuu.com/collectiefnatuurinclusief/docs/na_159_100_agenda_natuurinclusief_2.0_100_en.

³ Consultable à l'adresse : <https://planipolis.iiep.unesco.org/en/2020/national-strategy-education-development-republic-tajikistan-period-until-2030-7060>.

⁴ Consultable à l'adresse : www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC195945/.

⁵ Consultable à l'adresse : www.gov.uk/government/publications/sustainability-and-climate-change-strategy.

26. Un représentant de la Grèce a présenté les faits nouveaux survenus depuis la réunion précédente en ce qui concerne les projets, activités et diverses initiatives visant à mener à bien les actions relevant des domaines prioritaires définis dans le Cadre d'application à l'horizon 2030. Le Comité a par ailleurs été informé de la nouvelle Charte des universités pour le développement durable⁶, qui fait suite à l'urgente nécessité de former des leaders capables de résoudre les difficultés liées à l'introduction des principes du développement durable et de l'EDD à l'université.

27. La Présidente a remercié tous les pays participants d'avoir présenté des exemples instructifs et des bonnes pratiques. Les activités décrites témoignaient d'une volonté de promouvoir l'EDD dans la région dans le but de créer des sociétés viables, justes, prospères et résilientes. Le secrétariat a été invité à prendre note des bonnes pratiques les plus illustratives qui ont été présentées afin qu'elles puissent éclairer le prochain rapport d'étape.

28. Le Comité directeur a pris note des exposés instructifs présentés par les représentants des pays. Tout en prenant acte des progrès réalisés depuis la précédente réunion, il a souligné combien les efforts en cours étaient importants pour appliquer la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable au niveau national. La profondeur et la diversité des exposés témoignait de la volonté des États membres de promouvoir le développement durable par l'éducation en prenant en compte les volets prioritaires et les questions transversales décrites dans le Cadre d'application de la Stratégie. Le Comité a également salué la collaboration ainsi que les éléments de réflexion partagés et affirmé sa volonté d'appuyer et d'amplifier ces efforts au cours du prochain cycle de rapports.

29. Le secrétariat a fait savoir au Comité que tous les exposés seraient téléversés sur le site Web de la réunion.

B. Cadre régional de coopération pour le développement durable : résultats de l'édition 2023 du Forum régional pour le développement durable et de la manifestation parallèle organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Forum et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

30. Le Comité a été informé de façon détaillée des principaux résultats de l'édition 2023 du Forum régional pour le développement durable et, notamment, des aspects marquants et des principaux messages contenus dans le rapport d'étape sur l'application du Programme 2030 dans la région de la CEE⁷. De plus, une représentante du PNUE a présenté les enseignements tirés de la manifestation parallèle intitulée « Unleashing the power of youth through education: sustainable solutions for a better future » (Laisser s'exprimer la puissance de la jeunesse grâce à l'éducation : solutions durables pour un avenir meilleur), organisée le 28 mars 2023 à l'occasion du Forum régional et organisée par le PNUE en coopération avec l'UNESCO, le Comité directeur pour l'EDD et le Réseau Environnement de Genève. La documentation pertinente, notamment la note de cadrage et le programme de la manifestation parallèle, faisaient l'objet du document d'information n° 1.

31. Cette manifestation parallèle, qui faisait fond sur les résultats de la mise en œuvre des principaux engagements pris aux niveaux mondial et régional depuis l'édition 2022 du Forum régional pour le développement durable (Genève, modalités hybrides, 6 et 7 avril 2022), a été l'occasion d'expliquer comment ces résultats pouvaient être utilisés afin de renforcer et accélérer l'application du Programme 2030 avec la participation active des jeunes et du réseau EDD, y compris dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation (New York, 16-19 septembre 2022), de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », de la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement, de l'Année européenne de la jeunesse (2022), du Forum

⁶ Consultable à l'adresse : http://unescochair.chem.uoa.gr/Xarta_GREEN_UNIV_ENG.pdf.

⁷ *Growing Challenges for Sustainable Development: Can the UNECE Region Turn the Tide?* Publications des Nations Unies, ECE/CES/STAT/2023/1.

mondial de la jeunesse organisé dans le cadre de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (Charm El-Cheikh (Égypte), 6-18 novembre 2022) et du Sommet mondial de la jeunesse (Montréal (Canada), 5 et 6 décembre 2022) qui s'est tenu juste avant la deuxième partie de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Montréal (Canada), 7-19 décembre 2022).

32. La manifestation parallèle a offert une plateforme permettant de relier entre eux différents réseaux et organisations travaillant dans les domaines de l'éducation et du développement de la jeunesse et de poursuivre le renforcement de la mobilisation des jeunes Européens afin qu'ils appuient la pleine application du Programme 2030 grâce à la puissance de l'EDD.

33. Le Comité directeur a pris note des informations communiquées concernant les résultats de l'édition 2023 du Forum régional pour le développement durable et de la manifestation parallèle intitulée « Unleashing the power of youth through education: sustainable solutions for a better future » (Laisser s'exprimer la puissance de la jeunesse grâce à l'éducation : solutions durables pour un avenir meilleur). La manifestation parallèle avait mis en évidence le rôle fondamental de l'éducation dans l'autonomisation des jeunes et la promotion de solutions durables pour un avenir meilleur.

34. Le Comité a souligné l'importance des éléments de réflexions présentés pendant le Forum régional et la manifestation parallèle et souligné combien il importait de poursuivre la collaboration avec les organisations concernées afin de promouvoir le développement durable par l'éducation.

C. Participation du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable à la manifestation en ligne intitulée « The future of regulation in the pan-European region : horizon-scanning for a sustainable and equitable future » (L'avenir de la réglementation dans la région paneuropéenne : tour d'horizon prospectif pour un avenir durable et équitable) (5 avril 2023) en prévision de la soixante-dixième session de la Commission sur le thème des transformations numérique et verte en vue du développement durable dans la région de la Commission (18 et 19 avril 2023)

35. Des informations ont été présentées au Comité sur sa participation à une manifestation en ligne, organisée le 5 avril 2023, et intitulée « The future of regulation in the pan-European region: horizon-scanning for a sustainable and equitable future » (document d'information n° 2). M^{me} Manana Ratiani, membre géorgienne du Comité et observatrice représentant le milieu universitaire, a parlé des compétences pour l'avenir, de la réglementation sous-jacente et de la façon d'intégrer l'EDD lors du développement des compétences requises pour élaborer les règles et les politiques à l'horizon 2047 et au-delà. Ces compétences étaient nécessaires pour relever les défis à venir et élaborer des règles pour l'avenir en veillant à rendre l'élaboration des politiques plus rapide et plus efficace suivant une approche de la gouvernance qui soit plus agile, flexible, inclusive, durable et capable de suivre le rythme imposé par l'évolution du monde. Un coordonnateur de la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable a parlé de la perspective des jeunes dans le développement des compétences pour l'avenir, résumé les enseignements du dialogue CEE des jeunes sur la détermination de l'avenir de la région (UNECE Youth Dialogue: Shaping the future of the region) (en ligne, 20 décembre 2022) et mis en évidence le lien avec les compétences dont les jeunes doivent se doter afin de relever les défis de l'avenir, en prenant en compte la perspective liée à l'EDD.

36. Cette manifestation parallèle était organisée en prévision de la soixante-dixième session de la Commission sur le thème « Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe » (Genève, 18 et 19 avril 2023).

37. Le Comité directeur a remercié ses membres pour leur participation active à la manifestation parallèle en ligne, qui avait constitué un cadre d'échange utile à l'examen du rôle de la réglementation dans la région paneuropéenne. Les enseignements tirés de cette manifestation alimenteraient sans nul doute les débats de la soixante-dixième session de la Commission.

38. Le Comité a pris l'engagement de continuer à participer à de telles manifestations et souligné combien il importait d'aligner les activités d'EDD sur les initiatives régionales plus larges pour les transformations numérique et verte.

IV. Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial des indicateurs : version finale du projet de modèle de rapport sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 et orientations relatives à l'utilisation d'indicateurs

39. La Présidente du Comité directeur a rendu hommage à M. Roel van Raaij (coordonnateur national pour le Royaume des Pays-Bas parti à la retraite), qui siégeait au Comité depuis 2003. M. van Raaij avait dirigé le processus d'élaboration du cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie et présidé le Groupe spécial des indicateurs, qui travaillait à l'élaboration et à l'actualisation du cadre des indicateurs et du modèle de rapport, lesquels servaient de base au principal travail d'établissement de rapports à l'échelle nationale. Appuyée par plusieurs membres du Comité, la Présidente a exprimé sa gratitude à M. van Raaij et l'a remercié pour sa contribution exceptionnelle aux travaux et aux résultats fructueux du Comité et de ses groupes d'experts au cours des vingt dernières années.

40. M. Paul Vare, le nouveau Président du Groupe spécial des indicateurs, a informé le Comité directeur des résultats des travaux du Groupe spécial et de la finalisation du projet de modèle de rapport révisé intitulé « Modèle de rapport sur l'application de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 » (ECE/CEP/AC.13/2023/4), qui avait été soumis pour la première fois au Comité directeur à sa quinzième réunion (Genève, 19 et 20 octobre 2020). De plus, il a présenté le document intitulé « Lignes directrices relatives à l'établissement des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable » (ECE/CEP/AC.13/2023/5), qui accompagnait le modèle de rapport.

41. Le Président du Groupe spécial des indicateurs a évoqué les difficultés posées par le mécanisme d'établissement de rapports de la CEE, le contenu et la structure du nouveau modèle de rapport et le nouveau calendrier ajusté qui a été proposé et qui devait être examiné au titre du point 5 de l'ordre du jour.

42. Le Comité directeur a approuvé les documents proposés, à savoir le projet de version définitive du modèle de rapport intitulé « Modèle de rapport sur l'application de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 » (ECE/CEP/AC.13/2023/4) et les directives concernant l'utilisation des indicateurs intitulées « Lignes directrices relatives à l'établissement des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable » (ECE/CEP/AC.13/2023/5).

43. Le Comité a souligné que ces documents étaient importants car ils permettaient de simplifier le processus d'établissement de rapports et d'améliorer l'efficacité du suivi des progrès de l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable.

V. Préparatifs du prochain cycle de rapports obligatoires (2021-2025) dans le cadre de la Stratégie

44. La Présidente a invité le Comité directeur à examiner le calendrier et le processus d'établissement des rapports pour le cinquième cycle de rapports, comme indiqué au point

précédent de l'ordre du jour. Elle a rappelé que la version finale du modèle de rapport (ECE/CEP/AC.13/2023/4, annexe II) contenait une proposition visant à lancer le cinquième cycle en 2023, immédiatement après la présente réunion.

45. La Présidente a informé le Comité d'une récente consultation avec le nouveau coordonnateur du Groupe spécial des indicateurs. Il avait été proposé de reporter le lancement du cinquième cycle de rapports obligatoires initialement prévu pour 2023 à 2024. Cette proposition visait à laisser aux États membres suffisamment de temps pour se doter des capacités nécessaires afin de suivre et évaluer l'application de la Stratégie au niveau national.

46. Après en avoir délibéré, le Comité directeur a décidé de reporter le lancement du cinquième cycle de rapports obligatoires à 2024. Ce report a été décidé dans l'intention d'aligner le cycle de rapports sur la dix-neuvième réunion du Comité directeur, qui devait se tenir en mai 2024. Le Comité a approuvé les étapes proposées pour le nouveau calendrier telles que décrites dans le document d'information n° 3.

47. La décision de reporter le cycle de rapports a été prise dans le but de faire en sorte que le processus d'établissement des rapports soit complet et bien préparé et de permettre une collecte et une évaluation efficaces des rapports sur l'application nationale. Le Comité a affirmé sa volonté de maintenir un mécanisme d'établissement de rapports solide afin de suivre les progrès de l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable.

48. Il a été souligné que les détails de la planification des activités de développement des capacités nécessaires pour faciliter l'établissement des rapports nationaux seraient examinés au titre du point 6 de l'ordre du jour.

49. En résumé, le nouveau calendrier proposé pour le lancement et l'exécution du cinquième cycle de rapports obligatoires comprenait les étapes suivantes :

a) Lancement du cinquième cycle de rapports obligatoires immédiatement après la dix-neuvième réunion du Comité directeur, dont la date a été provisoirement fixée à avril ou mai 2024 (en fonction de la disponibilité des salles au Palais des Nations) ;

b) Les rapports nationaux d'application devraient être soumis avant la date limite du 30 novembre 2024 ;

c) Le premier projet de rapport d'étape devrait être présenté à la vingtième réunion du Comité directeur en mai 2025 ;

d) La version finale du projet de rapport d'étape devrait être présentée à la vingt-et-unième réunion du Comité directeur, en mai 2026.

50. S'agissant du rapport d'étape ou d'évaluation, le Comité a été informé que ce document serait établi sur la base des rapports nationaux d'application et suivrait la structure des rapports d'évaluation des quatre cycles de rapports obligatoires précédents.

VI. Planification des activités de renforcement des capacités en vue de faciliter l'établissement de rapports nationaux sur la mise en œuvre du nouveau cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2021-2030) articulé autour de quatre volets prioritaires

51. La Présidente a souligné combien il importait que les États membres continuent de rendre compte des progrès réalisés dans l'application de la Stratégie à l'échelle nationale conformément au nouveau Cadre d'application pour 2021-2030. Ce mécanisme d'établissement des rapports s'appuyait sur l'expérience acquise grâce à la précédente méthode de suivi et d'évaluation, ce qui permettait d'assurer la comparabilité avec les cycles de rapports précédents.

52. Il a été proposé d'inclure dans le cadre d'assistance l'appui fourni aux points de contact nationaux pour l'EDD dans le suivi et l'évaluation de l'application de la Stratégie au niveau national, l'établissement des rapports nationaux d'application et la finalisation du

modèle de rapport contenu dans le document ECE/CEP/AC.13/2023/4. Le Groupe spécial des indicateurs avait actualisé ce modèle de façon à le faire correspondre aux quatre volets prioritaires du nouveau Cadre d'application de la Stratégie.

53. Il a été proposé de créer un groupe de soutien pour le suivi et l'évaluation. Ce groupe, qui serait composé d'experts du Comité directeur et de points de contact nationaux expérimentés, assisterait les États membres dans leur travail de suivi et d'évaluation en réalisant des activités de développement des capacités telles que l'organisation d'ateliers consultatifs à différents niveaux.

54. Le nouveau coordonnateur du Groupe spécial des indicateurs a été invité à présenter au Comité une proposition relative à une série d'ateliers (en ligne et en personne) qui seront animés par des experts (on trouvera des détails dans le document d'information n° 3) pour aider les points de contact nationaux et/ou les groupes nationaux de suivi et d'évaluation à organiser le processus de présentation à la CEE des rapports nationaux sur les progrès accomplis dans l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable, dans le cadre du mécanisme de notification existant, mis à jour de manière à refléter les domaines prioritaires du nouveau cadre d'application 2021-2030, et sur la base de l'expérience tirée de la méthode précédente de suivi et d'évaluation.

55. Le Comité directeur a approuvé la création du groupe de soutien pour le suivi et l'évaluation de l'application de la Stratégie (document d'information n° 3), composé des experts et des membres du Comité proposés, et dirigé et coordonné par M. Vare, et noté que les membres suivants du Comité avaient souhaité rejoindre ce groupe :

- M. Vare, universitaire et expert du Royaume-Uni (ancien membre du Groupe d'experts sur les compétences et du Groupe d'experts des indicateurs) ;
- M^{me} Ratiani, universitaire et experte géorgienne (ancienne point de contact nationale pour la Géorgie et membre du Groupe d'experts sur les compétences et du Groupe d'experts des indicateurs) ;
- M^{me} Monika Reti, point de contact nationale pour la Hongrie (ancienne membre du Groupe d'experts des indicateurs) ;
- M^{me} Stella Hadjiachillens, experte chypriote (expérience essentiellement nationale et expérience au Comité approfondie avec l'établissement du dernier rapport d'étape sur l'application de la Stratégie (2017-2019)).

56. La Présidente a demandé aux membres du Comité disposant de l'expérience et du parcours requis qui souhaitaient participer aux travaux du groupe de soutien de se mettre en rapport avec le secrétariat.

57. Le Comité a approuvé le calendrier proposé (document d'information n° 3) pour les activités d'assistance qui seraient organisées par le groupe de soutien, y compris des ateliers et des séances de consultations destinés à aider les points de contact nationaux concernant le suivi et l'évaluation de l'application de la Stratégie au niveau national, et il a demandé au secrétariat de fournir les services nécessaires à l'organisation des activités d'assistance proposées.

58. Le secrétariat a fait savoir au Comité que, sur la base des commentaires qui seraient formulés lors des ateliers de renforcement des capacités prévus concernant les deux documents approuvés au titre du point 4 de l'ordre du jour, à savoir le modèle de rapport et les lignes directrices sur les indicateurs (voir le paragraphe 40 ci-dessus), et compte tenu du fait que les modifications approuvées dans le calendrier des rapports examiné au titre du point 5 de l'ordre du jour devait être pris en compte dans le modèle de rapport (voir les paragraphes 44 à 49), les deux documents, intitulés respectivement « Modèle de rapport sur l'application de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 » (ECE/CEP/AC.13/2023/4) et « Lignes directrices relatives à l'établissement des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable » (ECE/CEP/AC.13/2023/5), seraient révisés de façon à prendre en compte les derniers commentaires et soumis pour approbation définitive au Comité directeur à sa dix-neuvième réunion, prévue en 2024.

VII. Adoption de la version finale du projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025

59. Le Comité directeur a été invité à examiner un projet de plan de travail pour l'application de la deuxième phase (2021-2025) de la période de mise en œuvre pour l'après-2015. Ce document établissait le programme des activités à entreprendre au cours des trois années restantes de la deuxième phase de mise en œuvre, en s'alignant sur l'examen à mi-parcours du cadre mondial pour l'EDD pour 2030 qui serait réalisé en 2025 afin de poursuivre l'application de la Stratégie aux niveaux national et international conformément au mandat donné par les ministères de l'éducation et de l'environnement à leur troisième Réunion de haut niveau en 2022.

60. La Présidente a rappelé que le présent projet avait été établi par le secrétariat sur la base des modèles de plans de travail pour les précédentes phases de l'application et sur l'esquisse du projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2022/4), élaborées par le Groupe spécial de la planification stratégique en consultation avec la Présidente et le secrétariat et approuvé par le Comité directeur à sa dix-septième réunion (Genève, modalités hybrides, 30 et 31 mai 2022)⁸, lui-même établi sur la base du Cadre d'application de la Stratégie tel qu'il a été adopté à la troisième Réunion de haut niveau.

61. Il a été souligné que la planification des activités pour le deuxième volet prioritaire (approche paninstitutionnelle et EDD) et le quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) serait présentée respectivement au titre des points 8 et 9 de l'ordre du jour.

62. Le Comité a été invité à examiner la liste des activités et des résultats pour les quatre volets prioritaires décrits dans le projet de plan de travail et à proposer des mesures d'application concrètes, particulièrement pour les volets 1 ((enseignement de qualité et EDD) et 3 (éducation numérique, technologies de l'information et de la communication et EDD). Ces activités consistaient notamment à recenser les partenaires pour l'application de la Stratégie, déterminer le lieu, la date et le calendrier, estimer les coûts et trouver des sources de financement.

63. Les participants ont eu l'occasion de prendre la parole et les représentants du Royaume-Uni et des acteurs des technologies de l'information et de la communication et de l'EDD ont proposé des activités portant sur l'application des volets prioritaires 1 et 3 de la Stratégie.

64. La représentante du Royaume-Uni a présenté plusieurs idées et futures activités correspondant au premier volet prioritaire. Dans son exposé⁹, elle a invité les membres du Comité à participer au travail du Groupe de travail de l'enseignement de qualité. Cette initiative collaborative avait pour but de concevoir des activités se rapportant à l'enseignement de qualité et de renforcer l'engagement du Département de l'éducation du Royaume-Uni à appuyer les activités du Comité en la matière.

65. De plus, la représentante a affirmé la volonté de son Gouvernement de faciliter la collaboration entre les professionnels de la qualité des États membres, notamment en constituant un réseau spécialisé de l'EDD, avec un accent particulier sur la mobilisation et la participation actives des jeunes et des étudiant(e)s à l'élaboration de son programme et de ses activités.

66. Dans le contexte de l'application du troisième volet prioritaire (éducation numérique, technologies de l'information et de la communication et EDD), la Présidente a invité un observateur du milieu universitaire espagnol, des collaborateurs de l'Université de Bolton et Playmob Limited (Royaume-Uni) à présenter le projet de recherche intitulé Games Realizing Effective and Affective Transformation (jeux opérant une transformation effective et

⁸ ECE/CEP/AC.13/2022/2, par. 90.

⁹ Voir <https://unece.org/environment/documents/2023/06/presentations/prof-daniella-tibury-key-sustainability-esd-competences>.

affektive). Financée par l'Union européenne, cette initiative visait à tirer parti du potentiel offert par les jeux numériques, le développement de jeux et les technologies utilisées dans les jeux pour faire participer activement les citoyens à des dialogues utiles avec les pouvoirs publics, particulièrement sur la résolution du défi mondial urgent que représentent les changements climatiques. Le projet mettait en évidence le pouvoir transformatif des médias contemporains et plus particulièrement des jeux dans la promotion de changements au sein de la société.

67. Le principal objectif de l'exposé était de montrer comment ce projet de recherche pouvait contribuer à l'application du troisième volet prioritaire. L'objectif était de démontrer en quoi le jeu pouvait constituer une méthode de rupture dans l'éducation en vue du développement durable et dans les activités de sensibilisation des jeunes. L'intégration des jeux comme outil numérique et comme moyen de communication sur les réseaux sociaux et au sein des communautés dans le but de proposer aux joueurs un contexte authentique dans lequel leurs actions se répercutaient dans le monde réel était au cœur de la méthode employée dans le cadre du projet. Le projet mettait par ailleurs en évidence la nécessité de « boucler la boucle » en facilitant les interactions avec les décideurs.

68. Les concepteurs de l'initiative ont développé des mini-jeux qu'ils ont intégrés à des jeux proposés dans le commerce, qui permettent aux individus de proposer leurs solutions aux décideurs en lien avec le développement durable et les changements climatiques dans un mode informel d'éducation et d'apprentissage. Un outil incorporé au projet donnait en outre aux étudiants la possibilité d'évaluer la présence d'une éducation à la durabilité au sein de leur établissement (universités, instituts ou écoles) et de signaler les domaines dans lesquels des améliorations étaient possibles.

69. Les exposés ont été suivis d'un débat animé au cours duquel les participants ont pu échanger sur les actions proposées afin d'appliquer les premier et troisième volets du cadre d'application de la Stratégie.

70. La Présidente a remercié les orateurs pour leurs propositions et récapitulé les décisions concernant les points soulevés au cours du débat.

71. Le Comité a approuvé l'adoption du Plan de travail pour l'application de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2023/3), tel que modifié (version révisée du 23 mai 2023).

72. La liste des activités et des résultats escomptés, articulés autour des quatre volets prioritaires décrits dans le plan de travail (version révisée du 23 mai 2023), a été adoptée.

VIII. Proposition relative à l'élaboration d'un programme d'activités pour la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire sur l'approche paninstitutionnelle énoncé dans le projet de plan de travail

73. Le Comité directeur a été informé de la proposition relative à l'élaboration d'un programme d'activités pour la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire sur l'approche paninstitutionnelle énoncé dans le projet de plan de travail.

74. La Présidente a fourni au Comité des informations sur les progrès de l'élaboration de la proposition de programme d'activités pour l'application du deuxième volet prioritaire sur l'approche paninstitutionnelle décrit dans le projet de plan de travail. Parmi les éléments de cette proposition figuraient l'élaboration de lignes directrices et d'une boîte à outils pour l'application, la compilation des bonnes pratiques et l'organisation d'ateliers de développement de capacités (Document d'information n° 4).

75. À la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement, le Royaume des Pays-Bas et Chypre avaient fait part de leur volonté de diriger les activités prévues dans le plan de travail au titre du deuxième volet prioritaire sur l'approche paninstitutionnelle. Chypre avait promis d'effectuer un premier versement d'un montant de 150 000 euros pour financer les activités prévues dans le plan de travail pour la

période 2023-2025, et le Royaume des Pays-Bas avait proposé d'appuyer matériellement ces activités. La Présidente a pris acte de l'engagement des deux pays et annoncé que M. Arjen Wals avait été désigné pour présider le Groupe d'experts du cadre stratégique de l'approche paninstitutionnelle et l'éducation en vue du développement durable et que M. Hak van Nispen avait été chargé de superviser les travaux concernant le deuxième résultat, à savoir l'élaboration de la boîte à outils.

76. M. Wals a présenté l'avant-projet de proposition concernant les activités sur l'application du deuxième volet prioritaire sur l'approche paninstitutionnelle et l'éducation en vue du développement durable prévues dans le plan de travail. La Présidente a remercié M. Wals pour son exposé complet et donné la parole aux participants qui souhaitaient faire des commentaires, poser des questions et obtenir des précisions.

77. M. van Nispen a présenté le projet de programmes d'activités pour le deuxième résultat, à savoir la boîte à outils pour l'approche paninstitutionnelle et l'éducation en vue du développement durable. L'objectif de cette boîte à outils est de soumettre aux États membres de la région de la CEE des idées et des activités pour les aider à rendre progressivement leurs institutions durables en se fondant sur l'approche paninstitutionnelle.

78. La Présidente a ensuite invité les membres du Comité à faire des commentaires et à poser des questions. Le Comité a exprimé ses remerciements pour les projets de programmes d'activités présentés.

79. La Présidente a invité le Comité à approuver les projets de programmes d'activités et les propositions de résultats escomptés dans le contexte de l'application du deuxième volet sur l'approche paninstitutionnelle et l'éducation en vue du développement durable tel que décrit dans le plan de travail.

80. Le Comité a approuvé la proposition de projet de mesures pratiques visant à exécuter les activités et à atteindre les résultats escomptés figurant dans le plan de travail concernant le deuxième volet (Approche paninstitutionnelle et EDD) (document d'information n° 4).

IX. Projet de note de cadrage et planification de la première activité de renforcement des capacités qui sera organisée en 2023 ou 2024 dans le contexte du projet suisse (2023-2025) sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation en vue du développement durable) du cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030

81. Le Comité directeur a été informé du projet de note de cadrage pour la première activité de renforcement des capacités qui sera organisée en 2023 ou 2024 dans le contexte du projet suisse (2023-2025) sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) du cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030. Le document d'information n° 5 comprend des renseignements détaillés concernant le projet de note de cadrage et la planification de l'activité de renforcement des capacités ainsi qu'un projet de proposition complémentaire que le secrétariat a soumis le 10 mai 2023 pour financement dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies. S'il est approuvé et si le financement est accordé, le projet contribuera aux objectifs généraux du projet triennal établi en collaboration et avec l'appui du Gouvernement suisse.

82. La Présidente a remercié le secrétariat d'avoir élaboré la proposition de projet et le Gouvernement géorgien de s'être déclaré intéressé par l'idée de renforcer ses capacités en vue de mieux appliquer la Stratégie au niveau national avec un accent particulier sur le quatrième volet du Cadre d'application. La Présidente a par ailleurs remercié le Gouvernement suisse pour sa contribution à la promotion de l'application du quatrième volet.

83. La Présidente a par ailleurs encouragé les pays à manifester dès que possible leur intérêt à participer à l'atelier de développement des capacités qui devrait se tenir en Géorgie en novembre ou décembre sous réserve de l'obtention d'un financement du projet dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies. Plusieurs pays se sont dits intéressés et le secrétariat s'est engagé à les tenir informés de la mise à disposition des fonds et de l'état d'avancement des préparatifs de l'atelier.

84. M. Ralph Heinrich, Secrétaire du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé, a livré des éléments de réflexion concernant les travaux du Comité en la matière, avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement des compétences.

85. La Présidente a remercié M. Heinrich pour les informations qu'il avait communiquées et souligné l'importance de la collaboration entre le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé et le Comité directeur dans le domaine de l'EDD. Tout en insistant sur l'utilité de la mise en commun du savoir-faire et de l'expérience, la Présidente a dit s'attendre à une coopération fructueuse dans le cadre de manifestations, projets et autres initiatives collaboratives communes.

86. Le Comité directeur a décidé d'organiser un atelier de développement des capacités sur l'application du quatrième volet à Tbilissi en novembre ou décembre 2023, sous réserve de la disponibilité de fonds supplémentaires dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies, et demandé au secrétariat d'apporter le concours nécessaire à l'organisation de l'atelier.

87. Enfin, le Comité directeur a pris note des informations communiquées par M. Heinrich concernant les possibilités pour les deux Comités de travailler ensemble.

X. L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : point sur les activités menées par la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable depuis la réunion précédente

A. Exposé sur la participation des jeunes à la Conférence ministérielle de Nicosie (manifestations parallèles, déclaration, autres réunions) organisée à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

88. Un exposé détaillé sur la participation des jeunes à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » a été présenté au Comité. L'exposé couvrait divers aspects comme la participation des jeunes aux manifestations parallèles, leur contribution à la rédaction de la Déclaration et leur participation à des réunions connexes. Le rapport détaillé fait l'objet du document d'information n° 6.

89. Les représentants des jeunes ont fait part de l'enthousiasme que leur avait inspiré leur participation à cette importante manifestation de haut niveau.

90. La Présidente s'est félicitée de la participation active des représentants de la jeunesse à la Conférence ministérielle de Nicosie et a salué leurs contributions utiles aux débats et aux résultats de la Conférence. Elle a également souligné que la Secrétaire exécutive avait salué le rôle actif des jeunes et fait part de sa satisfaction concernant la mobilisation de mécanismes propres à stimuler la participation des jeunes de la région de la CEE.

91. Le Comité directeur a pris note des informations communiquées concernant la participation des jeunes aux manifestations parallèles, à la rédaction de la Déclaration et aux autres réunions organisées pendant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ».

B. Création d'un organe d'experts composé de représentants de la jeunesse sous la supervision du Comité directeur de la CEE pour l'éducation au service du développement durable : proposition de mandat de l'équipe spéciale de la jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable

92. Le Comité exécutif a débattu de la proposition de mandat de l'Équipe spéciale de la jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable. Cette proposition de mandat, présentée dans le document d'information n° 7, présentait le but, les objectifs, la composition et les modalités de travail de l'Équipe spéciale.

93. La Présidente a donné la parole aux participants pour leur permettre de débattre, de faire des commentaires et de formuler des suggestions concernant la proposition de mandat. Plusieurs membres du Comité ont apporté des contributions utiles et fait des recommandations et d'autres attendaient des précisions concernant le statut juridique d'un nouvel organe d'experts composé de représentants de la jeunesse et se demandaient si un tel organe serait entièrement indépendant du Comité directeur.

94. Le secrétaire du Comité directeur a répondu aux questions en précisant que l'organe de la jeunesse qu'il était proposé de créer sous l'égide du Comité directeur ne pouvait être indépendant et que son rôle ne pouvait être que consultatif, pratique ou les deux à la fois en fonction des tâches qui lui seraient confiées par son organe de tutelle, comme indiqué dans les Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement d'équipes de spécialistes sous l'égide de la CEE-ONU (ECE/EX/2/Rev.1). L'organe pourrait par conséquent être enregistré par le Comité directeur comme un groupe de jeunes experts placé sous sa direction. Le financement de ses activités serait conditionné à la volonté des États membres de prévoir les contributions nécessaires. Le fait de lui conférer l'intitulé officiel d'Équipe spéciale de la jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable contribuerait à le rendre plus visible et lui permettrait d'agir ouvertement sous un nom connu. Le champ de ses activités dépendrait de la disponibilité des fonds versés au fonds d'affectation spéciale du Comité directeur grâce aux contributions des États membres.

95. La Présidente a remercié les membres du Comité pour la richesse de leurs contributions et souligné combien il importait de créer une équipe spéciale de la jeunesse efficace et dynamique.

96. Le Comité a accepté le principe de la création de l'Équipe spéciale CEE de la jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable (document d'information n° 7) et demandé au Bureau d'examiner les documents relatifs à la création de l'Équipe spéciale en vue de leur finalisation¹⁰.

97. Le Comité a prié le secrétariat de prendre les mesures nécessaires à la création de l'Équipe spéciale de la jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable sous la supervision du Comité directeur.

C. Projet de plan d'activités de la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable pour 2023

98. Le coordonnateur de la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable a présenté un plan d'activités dans la région pour 2023 (document d'information n° 8) au Comité directeur, pour approbation.

99. Le Comité a pris note des informations concernant les initiatives et projets présentés ainsi que du plan d'activité proposé pour la Plateforme Jeunesse pour 2023 (document d'information n° 8).

¹⁰ En l'absence d'observations du Bureau, la décision est désormais applicable.

XI. Activités récemment menées dans le cadre d'autres instances internationales pour promouvoir l'éducation en vue du développement durable

100. Le Comité directeur a été informé des initiatives mondiales et régionales récentes destinées à promouvoir l'EDD au sein de diverses instances internationales.

101. Un représentant de l'UNESCO a présenté un tour d'horizon complet des principales manifestations récentes organisées depuis la réunion précédente, à savoir le Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation et le Partenariat pour une éducation verte. Parmi les autres manifestations importantes concernant l'EDD qui ont été mentionnées figuraient notamment la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la partie II de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, et des initiatives mondiales comme le webinaire mondial de lancement du réseau EDD-Net 2030 (4 octobre 2022) ; le webinaire de consultation régionale EDD-Net : Europe-Amérique du Nord (en ligne, 6 et 7 mars 2023), et la réunion régionale du réseau EDD-Net 2030 Europe Amérique du Nord (Paris, 26 et 27 juin 2023), ainsi que les conclusions de plusieurs études publiées par l'UNESCO en 2022, à savoir « Revendications des jeunes pour une éducation au changement climatique de qualité », « Where do we stand on education for sustainable development and global citizenship education : findings of the 7th Consultation on the implementation of the 1974 Recommendation concerning Education for International Understanding, Cooperation and Peace and Education relating to Human Rights and Fundamental Freedoms » (Où en sommes-nous sur l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale : conclusions de la septième Consultation sur l'application de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales) et « Le concept de durabilité et sa contribution à une éducation transformatrice de qualité : document thématique ». Le représentant de l'UNESCO a aussi présenté un aperçu des initiatives prises par les États membres de la CEE à l'échelle nationale dans le cadre de l'initiative EDD pour 2030 ainsi que des informations actualisées à ce sujet¹¹.

102. Un représentant du PNUE a présenté les récentes activités menées, entre autres, dans le cadre du Processus européen Environnement et santé et de la Plateforme de collaboration régionale des entités des Nations Unies dans la région de la CEE, notamment les collaborations thématiques « Environnement et changements climatiques », « Adolescents et jeunes », et « Santé et bien-être ». Il a également mis en évidence les projets conjoints menés avec la CEE dans la promotion de l'action pour l'EDD et souligné, en particulier, le rôle particulier des quatre volets prioritaires du Cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2022 à 2023, véritable accélérateur de la résolution de la triple crise des changements climatiques, de la pollution de l'environnement et de l'appauvrissement de la biodiversité¹².

103. Une représentante de la Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture de la Commission européenne a présenté un aperçu du travail actuellement mené par la Direction régionale s'agissant de l'apprentissage en vue de la durabilité, notamment la coopération stratégique entre les 27 pays membres de l'Union européenne, inspirée par la Recommandation du Conseil européen de 2022 sur l'apprentissage au service de la transition écologique et du développement durable¹³ et le Pacte vert européen¹⁴. L'intervenante a communiqué au Comité des informations concernant les activités du Groupe de travail de

¹¹ Présentation consultable à l'adresse suivante : https://unece.org/sites/default/files/2023-05/UNESCO_B.Combes_ESD_for_2030_FINAL.pdf.

¹² Consultable à l'adresse suivante : https://unece.org/sites/default/files/2021-03/ECE_HBP_WP.7_2021_4-F.pdf.

¹³ Consultable à l'adresse suivante : www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2022/06/16/council-adopts-recommendation-to-stimulate-learning-for-the-green-transition/?utm_source=dsms-auto&utm_medium=email&utm_campaign=Council+adopts+recommendation+to+stimulate+learning+for+the+green+transition+and+sustainable+development.

¹⁴ COM(2019) 640 final.

l'Union européenne sur la durabilité dans l'enseignement scolaire, y compris ses résultats et ses principaux messages, ainsi que sur les outils existants tels que GreenComp (le cadre européen des compétences en matière de durabilité), conçu pour toutes les phases et tous les stades de l'éducation, le programme de financement Erasmus+, qui met principalement l'accent sur la durabilité et qui comprend un certain nombre de programmes et un ensemble de grands projets qui mettent en avant la durabilité dans la formation des enseignants et d'autres activités¹⁵.

104. Un représentant de Global Education Network Europe (GENE) a communiqué des informations à jour sur les activités du réseau en mettant l'accent sur la Déclaration Européenne sur l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale à l'horizon 2050 : Déclaration de Dublin : Un Cadre Stratégique Pour Améliorer Et Développer L'Éducation à la Citoyenneté Mondiale en Europe à l'horizon 2050, adoptée au Congrès de Dublin du 4 novembre 2022. L'intervenant a communiqué au Comité des informations sur le processus d'élaboration de la Déclaration de Dublin, le Congrès qui avait servi de cadre à son adoption, le contenu de la Déclaration, les progrès réalisés à ce jour et les perspectives de progrès à venir¹⁶.

105. Un représentant de MIO-ECSDE a communiqué au Comité des informations sur les récentes activités menées dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation en vue du développement durable au cours de la période considérée (juin 2022-mai 2023) et passé en revue l'historique de l'adoption de la Stratégie européenne, ses partenaires et ses principaux jalons. Il a en outre présenté les principaux aspects du Plan d'action à l'horizon 2030 de la Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable et donné un aperçu d'un certain nombre d'initiatives pilotes qu'il était envisageable de reproduire à plus grande échelle¹⁷.

106. Le Comité a pris note des exposés présentés par les représentants de l'UNESCO, du PNUE, de la Commission européenne, du MIO-ECSDE et du GENE. Il a affirmé sa volonté de collaborer étroitement avec ces organisations et avec d'autres partenaires régionaux et mondiaux afin de promouvoir l'EDD dans la région de la CEE.

107. Les renseignements détaillés communiqués par les intervenants éclaireraient les actions collaboratives à venir et contribueraient à la promotion de l'EDD à l'échelle internationale.

XII. Participation du Comité directeur aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales

108. Les membres du Comité ont été tenus au courant de la participation effective ou prévue de leurs États respectifs aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales dans l'intention de promouvoir les travaux du Comité.

109. Des représentantes d'Israël et du Royaume-Uni ont expliqué comment ils avaient participé aux vingt-sixième et vingt-septième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et, dans le cas du Royaume-Uni, comment ils avaient accueilli la vingt-sixième session de la Conférence des Parties (Glasgow, Royaume-Uni, 13 octobre-13 novembre 2021). Ils ont souligné que la participation à de tels événements était importante pour tous les États membres, car elle leur offrait l'occasion de mettre en évidence le rôle essentiel de l'EDD et de l'autonomisation des jeunes dans la résolution des problèmes mondiaux par l'intégration de l'éducation.

110. La représentante d'Israël a informé le Comité de l'intention d'organiser une manifestation parallèle consacrée à la thématique de la journée des jeunes, des enfants et des compétences, qui aurait lieu le 8 décembre 2023 pendant la vingt-huitième réunion de la

¹⁵ Présentation consultable à l'adresse : <https://unece.org/environment/documents/2023/05/presentations/european-commission-learning-sustainability-policy>.

¹⁶ Présentation consultable à l'adresse : https://unece.org/sites/default/files/2023-06/GENE_Liam_Dublin_Declar_progress.pdf.

¹⁷ Présentation consultable à l'adresse : <https://unece.org/environment/documents/2023/05/presentations/mcesd-prof-michael-scoullos-recent-activities-organized>.

Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Doubai, Émirats arabes unis 30 novembre-12 décembre 2023), qui serait consacrée à l'application des quatre volets prioritaires du nouveau Cadre d'application de la Stratégie et qui contribuerait aussi à la promotion de la Conférence ministérielle de Nicosie et de ses objectifs.

111. Des représentants du Luxembourg, de l'Espagne, du Royaume-Uni, de l'UNESCO et de MIO-ECSDE ont expliqué comment ils prévoyaient de participer et de contribuer à la vingt-huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

112. Un représentant du PNUE a souligné qu'il importait non seulement de chercher à participer à la vingt-huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, mais encore de faire une proposition concrète basée sur la Stratégie dans l'optique de la résolution de la crise climatique en insistant sur le rôle que les jeunes pouvaient jouer dans l'atténuation de la crise et la réalisation de l'objectif. À titre d'exemple de proposition d'action, il a évoqué un projet de document élaboré conjointement par le PNUE et la CEE et intitulé « Delivering on the promise of the 2030 Agenda through Education for Sustainable Development and for the Future We Want » (« Accomplir la promesse du Programme 2030 par l'éducation en vue du développement durable et pour l'avenir que nous souhaitons »)¹⁸. Ce document avait pour but d'appliquer le Cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 afin d'accélérer la résolution de la triple crise des changements climatiques, de l'appauvrissement de la biodiversité et de la pollution.

113. Le coordonnateur de la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable a décrit les obstacles qui empêchaient les représentants de la jeunesse de participer aux sessions de la Conférence des Parties et souligné que la participation de la jeunesse ne s'était pas améliorée au cours des dernières années en raison des problèmes d'accréditation que rencontraient les jeunes qui ne faisaient pas partie des délégations officielles. Il a demandé aux gouvernements d'apporter leur concours à la résolution de ce problème.

114. Une représentante du Kirghizistan a rendu compte de la participation à l'édition 2023 du Forum Écoles 2030 (Porto (Portugal) 5-7 juin 2023), indiquant que son pays avait proposé d'organiser et d'accueillir le Forum en juin 2024 avec pour thème l'éducation pour tous. Elle a invité les membres du Comité à participer au Forum.

115. La Présidente a également rappelé ce qu'avait indiqué un représentant de l'UNESCO au titre du point 11 de l'ordre du jour (voir le paragraphe 101) au sujet de la participation du Comité directeur à la réunion régionale du réseau EDD-Net 2030 Europe Amérique du Nord.

116. Le Comité a pris note des exposés et des informations concernant les projets de participation aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales.

117. La Présidente a demandé aux membres du Comité qui ne l'avaient pas encore fait de communiquer au secrétariat les éventuels projets de participation à d'autres manifestations régionales ou internationales à venir et souligné que les interventions qui seraient faites dans le cadre de la représentation du Comité devraient être préparées en coordination avec la Présidente et le Bureau.

XIII. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus

118. En introduction de l'examen de ce point de l'ordre du jour, la Présidente a souligné combien il importait de renforcer les synergies avec d'autres organisations et processus dans le domaine de l'EDD et invité les membres du Comité à présenter leurs expériences, initiatives ou collaborations avec d'autres organisations ou processus connexes.

119. La représentante du Centre régional pour l'environnement en Asie centrale a communiqué au Comité des informations sur le travail accompli par son organisation au

¹⁸ Consultable à l'adresse suivante : https://unece.org/sites/default/files/2023-05/UNEP_T~1.PDF.

cours des dernières années en s'attardant plus particulièrement sur les réalisations du programme de formation concernant l'environnement en vue du développement durable en Asie centrale, centré sur les jeunes, dont la session de 2023 aurait pour thèmes « les chefs de file en Asie centrale et la participation des jeunes aux actions prioritaires relatives aux changements climatiques, à la coopération régionale et au financement climatique dans l'optique du développement durable ». Elle a également évoqué les synergies et la coopération avec le Comité directeur, avec d'autres programmes de la CEE et avec des processus et entités des Nations Unies tels que la CCNUCC et l'UNESCO.

120. Le Comité a pris note des informations et des expériences présentées concernant les collaborations avec d'autres organisations et processus dans le domaine de l'EDD. Il a souligné combien il importait de poursuivre les efforts en vue de développer les synergies au service de la réalisation des objectifs en matière d'EDD.

XIV. Planification de la publication en 2024 de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe

121. La Présidente a communiqué aux membres du Comité directeur des informations sur les trois publications à paraître en 2024, à savoir :

a) Un guide pratique pour l'application de l'approche paninstitutionnelle à l'éducation en vue du développement durable, dans lequel figureront des exemples de bonnes pratiques et des études de cas ;

b) Un cadre d'orientation pour les compétences du XXI^e siècle en matière d'innovation et d'entrepreneuriat ;

c) Une publication intitulée *Youth Empowered: From Words to Action* (La jeunesse maîtresse de son destin : des paroles aux actes).

122. Le Comité directeur a été invité à décider des prochaines étapes concernant l'élaboration des publications susmentionnées, y compris la désignation des membres qui coordonneront leur élaboration.

123. À l'issue du débat, le Comité a décidé de reporter à 2025 la parution du guide pratique pour l'application de l'approche paninstitutionnelle à l'éducation en vue du développement durable et de programmer la parution des deux publications suivantes pour 2024 :

a) Cadre d'orientation pour les compétences du XXI^e siècle en matière d'innovation et d'entrepreneuriat ;

b) *Youth Empowered: From Words to Action* (La jeunesse maîtresse de son destin : des paroles aux actes).

XV. Situation du fonds d'affectation spéciale et ressources nécessaires

124. Le Secrétaire du Comité a présenté un tour d'horizon complet de l'état du fonds d'affectation spéciale pour l'EDD et mentionné en particulier les contributions reçues et les ressources nécessaires pour 2023-2024 (document d'information n° 9). Il a remercié les pays qui avaient versé des contributions financières ou fait des annonces de contributions devant être versées pour l'année en cours, ce qui permettrait d'assurer des services de secrétariat pour les activités organisées par le Comité directeur. Le Secrétaire a également mentionné les contributions en nature annoncées par Chypre et la Suisse à l'appui de l'exécution des activités inscrites au plan de travail pour les deuxième et quatrième volets. Une solide assise financière s'avérait nécessaire pour l'application efficace de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable.

125. Le Comité a pris note de l'information du secrétariat selon laquelle, en l'état actuel des ressources, le contrat du fonctionnaire chargé de l'appui arriverait à expiration à la fin du mois de juin 2023 et serait renouvelé en fonction de la disponibilité des ressources que fourniraient les États membres (de préférence avant octobre 2023).

126. Pour ce qui est des dépenses, il a également été souligné que l'Office des Nations Unies à Genève avait récemment commencé à facturer ses services, un surcroît de dépenses qui alourdissait le coût effectif de la gestion du programme.

127. Il a par ailleurs été souligné qu'une planification financière réaliste concernant les plans de travail présents et à venir était nécessaire afin d'éviter des attentes trop ambitieuses et que les États devaient donner à l'avance des indications quant aux contributions qu'ils s'engageraient à verser.

128. La Présidente a remercié les Gouvernements chypriote, néerlandais et suisse pour leurs contributions financières et en nature à l'appui de la réalisation des activités inscrites dans le plan de travail.

129. La représentante du Royaume-Uni a déclaré que son Gouvernement étudiait attentivement la possibilité d'appuyer les activités menées dans le cadre de l'application du premier volet prioritaire (enseignement de qualité).

130. Les représentants d'un certain nombre d'autres pays ont annoncé qu'ils prévoyaient de verser des contributions financières au fonds d'affectation spéciale pour l'année en cours.

131. La Présidente a remercié les pays qui s'étaient engagés à verser des contributions financières au fonds d'affectation spéciale du Comité. Les membres du Comité ont été invités à définir d'autres moyens de résoudre les difficultés financières, notamment par des contributions matérielles aux diverses activités relevant du programme.

132. Un membre du Comité a présenté les perspectives financières concernant les activités de renforcement des capacités prévues pour la prochaine phase (2023-2025) fondées sur le plan de travail nouvellement adopté et sur les priorités du cadre d'application.

133. En conclusion, le Comité a pris note de la situation du fonds d'affectation spéciale, exprimé sa gratitude pour les annonces de contributions et débattu des stratégies de pérennisation du financement pour les activités présentes et à venir relevant de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable. Le secrétariat a été chargé d'envoyer chaque année, à partir de 2024, aux États membres une lettre sollicitant des contributions financières à l'appui de l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable.

XVI. Planification des documents officiels pour la dix-neuvième réunion du Comité directeur, qui se tiendra en 2024

134. La Présidente a rappelé la procédure annuelle selon laquelle le secrétariat devait soumettre suffisamment longtemps avant la réunion annuelle suivante une liste des documents officiels à établir. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité a débattu de la liste des documents officiels à établir pour sa dix-neuvième réunion en 2024 et l'a adoptée.

135. Le secrétariat a proposé une liste préliminaire comprenant les documents suivants :

a) Ordre du jour provisoire annoté de la dix-neuvième réunion (ECE/CEP/AC.13/2024/1) ;

b) Rapport du Comité directeur sur sa dix-neuvième réunion (post-session) (ECE.CEP.AC.13.2024.2) ;

c) Modèle de rapport sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2024/3) ;

d) Cadre stratégique relatif à l'approche paninstitutionnelle et à l'éducation en vue du développement durable : projet de proposition d'activité au titre du plan de travail relative à la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire (approche paninstitutionnelle et EDD) (ECE/CEP/AC.13/2024/4) ;

e) Projet de proposition relative à l'élaboration d'une boîte à outils pour l'approche paninstitutionnelle et l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2024/5).

136. À l'issue d'un débat et après accord du Comité, la Présidente a résumé les décisions et chargé le secrétariat de prévoir l'établissement des documents convenus pour la réunion de 2024 tels qu'indiqués plus haut.

XVII. Calendrier des réunions

137. Le Comité directeur a décidé de tenir sa dix-neuvième réunion du 29 au 31 mai 2024 en présentiel à Genève (ou du 23 au 25 avril 2024 si les services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève ne sont pas en mesure de garantir la disponibilité de la salle de conférence pour les dates proposées en mai).

XVIII. Questions diverses.

138. Aucune autre question n'a été soulevée.

139. Le Comité directeur a demandé au secrétariat de téléverser sur la page Web de la réunion les exposés et les autres documents pertinents examinés au cours de la réunion.

140. Avant de clore la réunion, la Présidente et les représentantes du secrétariat de la CEE ont exprimé leur gratitude à M. Peter Iwaniewicz, qui exerçait depuis longtemps la fonction de point de contact national du Gouvernement autrichien et qui était sur le point de quitter son poste auprès du Gouvernement autrichien et sa fonction de membre du Comité directeur, pour sa participation active aux travaux du Comité et pour sa contribution exceptionnelle à la réussite des activités du Comité depuis sa création, vingt ans plus tôt.

XIX. Clôture de la réunion

141. La Présidente a formulé des observations finales et remercié les intervenants et le Comité pour leur travail constructif et efficace, ainsi que les interprètes, avant de clore officiellement la dix-huitième réunion.
